



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 07/02/2023

N°581

COMMUNIQUE DE PRESSE

FRANCE 2030 : Annonce des 7 premiers lauréats de l'appel à projets « Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques »

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, aux côtés de Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent 7 lauréats de l'appel à projets « Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques ».

Cet appel à projets de France 2030 s'inscrit dans l'objectif de produire, à l'horizon 2030, en France, 2 millions de véhicules zéro émission et de développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente. 3,6 milliards d'euros sont prévus à cet effet.

Les sept premiers projets ont été sélectionnés pour un montant global d'aide d'environ 38 millions d'euros. Les lauréats contribueront au déploiement de réseaux de bornes de recharge haute puissance (>150 kW) sur le territoire national, permettant ainsi l'installation de 178 stations sur tout le territoire métropolitain.

Plus de 1.000 points de charge haute puissance ouverts au public seront ainsi financés dans les zones denses et les territoires, mettant à disposition des particuliers et des professionnels une offre accessible de recharge des véhicules en moins de 30 minutes. Ils contribueront ainsi à accélérer la transition vers des véhicules peu émetteurs, en ligne avec les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La localisation des projets de stations des lauréats est présentée sur la carte suivante :

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/laureats-aap-irve-national_852123#7/46.206/7.251

Cet appel à projets, ouvert aux acteurs privés comme aux collectivités locales, est éligible au plan national de relance et de résilience (PNRR) qui s'inscrit plus globalement, au niveau européen, dans le plan de relance NextGenerationEU.

Pour mémoire, la prochaine vague de sélection est ouverte jusqu'au 15 juin 2023

Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de l'ADEME :

[Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques | Entreprises | Agir pour la transition écologique | ADEME](#)

Les taux d'aide sur les stations hors métropoles sont bonifiés. Pour les projets en ZNI (Corse, Outre-mer), le seuil minimal de dépenses est abaissé afin d'accroître leur éligibilité.

LISTE DES LAURÉATS

Projet	Bénéficiaire	Descriptif du projet	Localisation	Aide
Dream Energy Mobility	Dream Energy	35 stations de 170 PDC haute puissance	France entière	6,8 M€
Electra IRVE Haute puissance	Electra	46 stations de 320 PDC haute puissance	France entière	8,4 M€
Allego Bertrand	Allego France	17 stations de 138 points de charge haute puissance	France entière	6,3 M€
SYDER	SYDER	9 stations de 72 PDC haute puissance	France entière	1,7 M€
Total Energies Hureu	Total Energies	20 stations de 144 points de charge haute puissance	France entière	4,7 M€
FAST E-CITIES	Engie Mobilités Electriques	32 stations de 239 points de charge haute puissance	France entière	6,6 M€
SOWATT	SOWATT SOLUTIONS	19 stations de 70 points de charge haute puissance	France entière	4,2 M€

D'autres projets déjà déposés pourraient être sélectionnés prochainement, après leur instruction technique et financière.

Le plan d'investissement France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir